

# Saint-Égrève et la Métropole, un projet pour un avenir en commun

Saint-Égrève est la 6<sup>ème</sup> des 49 communes de la métropole et joue un rôle non négligeable dans le domaine du développement économique et de l'attractivité du territoire. Les compétences portées par Grenoble Alpes Métropole touchent au quotidien des habitants : l'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'habitat, les mobilités, l'environnement, le développement économique et la gestion de services publics.

Demain nous reprendrons la place qui est la nôtre pour porter le projet métropolitain autant que la défense des intérêts des Saint-Égrévois.

## ➤ Nos objectifs

- Redonner à Saint-Égrève toute sa place au sein de l'intercommunalité
- Positionner Saint-Égrève au sein d'une Métropole solidaire et coopérative entre ses communes membres
- Rendre compte systématiquement de la politique portée par la majorité de la Métropole par les conseillers métropolitains de Saint-Égrève
- Défendre les intérêts et les valeurs de Saint-Égrève au sein des instances métropolitaines dans un esprit d'ouverture et de coopération

## ➤ Positionner Saint-Égrève au cœur des décisions de la Métropole

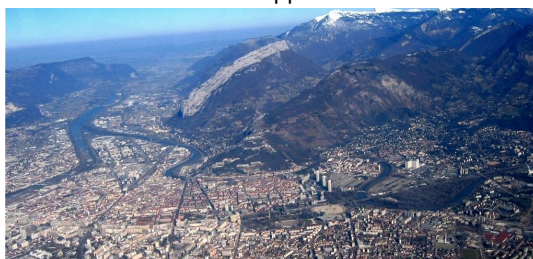
- **Participer activement aux instances métropolitaines** pour peser sur les politiques et les décisions
- S'assurer d'une étroite collaboration entre les services municipaux et métropolitains pour délivrer un service public de proximité de qualité
- Faire vivre la démocratie participative à l'échelle de la Métropole, en s'appuyant sur le retour d'expérience des usagers de la commune
- **Être en veille permanente** sur les grands enjeux en termes de transition énergétique et écologique, d'urbanisme, de mobilité, de développement économique pour être force de proposition

## ➤ Agir au sein d'une Métropole solidaire

- Porter l'idée d'une mise en commun des compétences respectives des communes et de la Métropole pour élaborer des projets avec les citoyens
- S'assurer que les recettes fiscales issues de nos zones d'activités restent à un niveau nous permettant de conserver des marges de manœuvre tout en contribuant au financement des projets structurants métropolitains

## ➤ Participer à l'attractivité et au dynamisme métropolitain

- Accompagner les sites industriels et de services, en travaillant de concert avec les entreprises pour tendre vers des modèles de développement responsables



- Anticiper la transformation des zones d'activités économiques avec le changement des pratiques de consommation pour lutter contre le développement des friches industrielles et commerciales
- **Assurer une veille active sur le niveau d'emploi** sur la commune en anticipant les futurs changements liés à l'arrivée des nouveaux métiers avec la digitalisation des entreprises
- Positionner l'économie de proximité comme une priorité absolue pour favoriser la consommation des produits locaux « consommer moins, mais mieux ! »
- S'engager pour développer des initiatives en faveur de l'économie circulaire (nouvelle génération de recyclerie-ressourcerie), favorisant par la même occasion l'insertion par l'emploi
- Continuer à initier, au côté de la Métropole, une politique en direction de la filière bois ainsi qu'une politique agricole d'agglomération favorable au maintien et à l'installation d'agriculteurs

## ➤ Contribuer à l'innovation sur le territoire métropolitain

- Faire vivre le triptyque enseignement supérieur, recherche et industrie, renforcé par l'implication constante de la commune et de la Métropole
- Faire de la digitalisation de la société une véritable opportunité, en travaillant avec les habitants sur un projet de « Smartcity »
- Faciliter une mobilité durable et sortir du « tout voiture » en développant les mobilités douces en lien avec l'emploi/domicile et créer un espace de coworking pour favoriser le télétravail
- Travailler en lien avec la Métropole pour adapter et moderniser les services publics de proximité pour prendre en compte les évolutions des usages et des rythmes de vie des habitants